

A.V.T
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 67 rue Jean Mermoz, 45700 VILLEMANDEUR
851 741 546 RCS ORLEANS

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 27 JUIN 2025**

L'an 2025, le 27 juin, à 9 heures,

Les associés de la Société A.V.T se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite lettre recommandée adressée le 14 juin 2025 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

A voté par correspondance :

- *Niart*

Les associés ayant voté par correspondance détiennent *1000* actions.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jérémy SADLER, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Sonia NGUYEN est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent *1000* actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant la majorité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- Les formulaires de vote par correspondance,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Révocation du Directeur Général,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

SN SS

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide :

- d'une part, de mettre fin par anticipation, à compter de ce jour, au mandat de Madame Sonia NGUYEN, Directeur Général de la Société, sous la condition que celle-ci soit nommée, lors du vote de la prochaine résolution, Président de la société en remplacement du Président démissionnaire,

- et d'autre part, de ne pas nommer un nouveau directeur général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Jérémy SADLER de son mandat de Président, décide de réduire le délai de préavis de sa démission. Celle-ci prendra effet à compter de ce jour. Par conséquent, l'assemblée générale nomme en qualité de nouveau Président, avec effet à compter de ce jour, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Madame Sonia NGUYEN demeurant 6 rue Marceau 45120 CHALETTE SUR LOING
Née à Koumac (988) le 5 juin 1967
De nationalité française

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

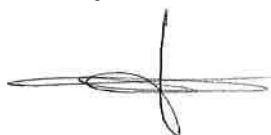
...

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président démissionnaire
Jérémy SADLER

La secrétaire
Sonia NGUYEN



La nouvelle présidente
Sonia NGUYEN

Bon pour acceptation des NGUYEN
fonctions de
Président

